

Communiqué de presse

Nouméa, le 17/04/2020

Soutenir les personnes en situation de fragilité,
L'OPT-NC s'y engage

Signature de la convention de mise à disposition gratuite d'un local OPT-NC à la



Ce matin à l'ancien centre de traitement du courrier de l'OPT-NC, rue de l'Alma, Yoann LECOURIEUX, président du conseil d'administration de l'OPT-NC, Philippe GERVOLINO, directeur général de l'OPT-NC, Betty LEVANQUE, présidente de la banque alimentaire de Nouvelle-Calédonie (BANC), avec le soutien du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, ont officialisé le partenariat avec la BANC par la signature d'une convention de mise à disposition gratuite d'un local à l'association.

1

Selon l'état des lieux réalisé en 2017 par l'ADEME Nouvelle-Calédonie (agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), le taux de gaspillage alimentaire dans les grandes et moyennes surfaces représente environ 1 % de leur chiffre d'affaires. Cela équivaut à une somme qui se situe entre 1,5 et 110 millions de francs selon la taille du supermarché.

La banque alimentaire de Nouvelle-Calédonie (BANC), association à but non lucratif créée fin 2018, a pour volonté de lutter contre le gaspillage alimentaire et redistribuer le surplus aux plus nécessiteux. Elle récupère ainsi les invendus alimentaires des supermarchés, hypermarchés, importateurs grossistes et producteurs locaux.

Ces marchandises sont ensuite soit revendues directement au travers d'une épicerie solidaire destinée aux personnes dans le besoin, soit redistribuées auprès d'associations qui confectionnent des repas redistribués aux populations dans le besoin.

Depuis plusieurs mois, et plus encore en ces temps de crise spécifique liée à la pandémie de COVID-19 et au confinement qui l'accompagne, l'association recherche un local afin de pouvoir organiser sa plateforme logistique d'activité, réceptionnant les marchandises et les remettant à disposition de ses partenaires.

De son côté, l'OPT-NC se mobilise depuis plusieurs années au travers de sa politique de responsabilité sociale et sociétale, notamment afin de soutenir les personnes en situation de fragilité.

Disposant d'un parc immobilier dont certains bâtis sont actuellement non utilisés, en cours de réaffectation ou en cours de vente, l'OPT-NC, appuyé par son conseil d'administration, a décidé de soutenir l'association en lui mettant à disposition de manière temporaire un local adapté, qui permette aux membres de l'association d'organiser l'activité et de fonctionner dans un lieu partagé et fonctionnel.

Un espace adapté et fonctionnel

Cet espace situé au sein de l'ancien bâtiment du centre de traitement du courrier, 15 rue de l'Alma en centre-ville, est composé de l'ensemble du rez-de-chaussée (752 m² de stockage et 220 m² de surface commerciale) et de places de parking non affectées.

Le bâtiment étant mis à la vente par l'OPT-NC, au travers d'un processus qui devrait s'échelonner sur plusieurs mois, l'occupation est consentie à titre temporaire et précaire.

L'occupation des lieux est autorisée uniquement pour l'activité de l'association, à savoir la collecte et le stockage de denrées alimentaires, d'articles domestiques et vestimentaires, la redistribution et la vente au détail à bas prix au public. La BANC partage les lieux, avec une autre association, la Ressourcerie de Nouméa.

Contact presse :

Gaëlle DOS SANTOS

Chef du service Communication

Tél. 26 83 26 - 74 77 08

gaelle.dossantos@opt.nc